



Convocation des clubs/écoles membres de l'AVJJ

ASSEMBLEE GENERALE 2017

Mardi 7 mars 2017 à 19h30
Hôtel de Ville, salle Foyer, rue de Lausanne 5, 1030 Bussigny

Ordre du Jour

1. Approbation de l'ordre
2. Approbation du PV de la dernière AG du 15 mars 2016 (selon annexe)
3. Rapport du Comité
4. Rapport de la responsable des finances et de la vérification des comptes
5. Décharge du Comité
6. Modification des statuts
7. Election des membres du comité
8. Election des membres de la commission d'attribution des aides financières aux jeunes compétiteurs vaudois méritants
9. Démission / Admission
10. Budget 2017 / Cotisations
11. Programme 2017 et années suivantes
12. Livre sur le judo vaudois
13. Soutien des clubs pour 2018
14. Propositions des membres / Divers

Rappels :

- les clubs/écoles absents non-excuses sont soumis à une amende de CHF 50.-

- la cotisation annuelle à l'AVJJ de CHF 200.- doit être acquittée **d'ici au plus tard le 28 février 2017**. Le montant est à verser avec le nom du club et la mention « cotisation 2017 » à :

Association Vaudoise de Judo et Jitsu

CCP 18-1621-2